

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



DÉCLARATION DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
L'HONORABLE ALLAN J. MACÉACHEN,
SUR LA SITUATION AU LIBAN,
LE 20 SEPTEMBRE 1982

(TRADUCTION)

Le gouvernement et le peuple canadiens ont appris avec consternation les massacres d'hommes, de femmes et d'enfants perpétrés à Beyrouth-Ouest. Nous pouvons difficilement exprimer notre outrage et notre répugnance devant ces crimes que nous condamnons d'abord et avant tout parce qu'il y a eu perte de vies humaines, mais aussi parce que de tels actes ne peuvent mener à la paix et à la stabilité au Liban. De tels actes ne peuvent au contraire qu'alimenter la rancœur et accroître davantage le risque de nouveaux bains de sang.

Les événements des dernières heures nous ont montré pourquoi toutes les parties doivent faire preuve de modération dans le climat très tendu provoqué par la mort du Président-élu Gemayel. Le Premier ministre a attiré l'attention sur ces dangers lorsqu'il a condamné, le 17 septembre, l'assassinat de M. Gemayel comme un acte répréhensible en soi mais aussi comme un acte de violence particulièrement désastreux pour l'évolution pacifique de ce pays.

Ayant ce danger à l'esprit, nous déplorons l'occupation injustifiée de Beyrouth-Ouest par Israël. Toute violation des accords de cessez-le-feu patiemment négociés ne peut que déstabiliser davantage une situation déjà tendue. Étant donné ces nouveaux développements tragiques, Israël devrait se retirer de Beyrouth-Ouest de sorte que le gouvernement libanais puisse s'atteler à la restauration de la stabilité au Liban.

Bien que le Canada ne soit pas membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, nous endossons la résolution du Conseil qui condamne les massacres et autorise le Secrétaire général à prendre un certain nombre d'importantes mesures.